



**Santé
mentale
France**

2024

RAPPORT D'ACTIVITÉ



SOMMAIRE

Éditorial	2
1. SANTÉ MENTALE FRANCE - NOTRE MISSION	3
2. NOS AXES STRATÉGIQUES - VERS UNE VISION RENOUVELÉE	6
3. 2024 EN CHIFFRES CLÉS	7
4. LES GRANDS ÉVÉNEMENTS EN 2024	9

5. NOS ACTIVITÉS EN 2024	12
AXE 1 Faire réseau	12
1. Une dynamique d'adhésion en constante progression	12
2. Une offre d'événements pour tous les acteurs de la santé mentale	13
Événements nationaux et internationaux	14
Nos Coordinations régionales, premières animatrices des territoires	20
AXE 2 Partager les connaissances et faire évoluer les mentalités	25
1. La revue trimestrielle Pratiques en Santé mentale	25
2. Plein Espoir : notre nouveau média dédié au rétablissement en santé mentale	25
3. Le Conseil scientifique	27
AXE 3 Former et accompagner	29
1. Formations	31
2. Sensibilisations	34
3. Conseil et Accompagnement	35
AXE 4 Reconnaître les savoirs expérientiels	36
1. Reconnaître l'importance des savoirs expérientiels dans la transformation des pratiques	37
2. L'initiative Plein Espoir : un lieu de partage et de valorisation des parcours de rétablissement	37
3. Une transformation structurelle au sein de Santé mentale France : vers une gouvernance plus inclusive	38
AXE 5 Plaidoyer	40

6. PERSPECTIVES	41
7. MERCI À NOS PARTENAIRES	45
8. CONTACTS ET REMERCIEMENTS	47



Les coups de coeur des Ateliers du rétablissement en Santé mentale Ile-de-France 2024
© Maxime Gruss - Santé mentale France



DENIS LEGUAY, PRÉSIDENT DE SANTÉ MENTALE FRANCE



Denis LEGUAY
Président de
Santé mentale France

L'année 2024 a marqué une année importante pour l'ensemble de la fédération, animée par un double mouvement, tant envers les décideurs publics qu'auprès des citoyens et des personnes concernées par les troubles psychiques.

D'une part, le renforcement de nos liens avec nos partenaires nationaux, notamment au travers de la coordination du Collectif Santé mentale Grande cause nationale, a permis d'obtenir, malgré une grande instabilité politique, la confirmation d'une santé mentale érigée en Grande cause nationale 2025. La fédération a ainsi pleinement joué son rôle de catalyse et de dépassement des clivages au service de l'intérêt commun, depuis le lancement de ce Collectif, qu'elle avait appelé de ses vœux dès 2022. Elle continuera de faire vivre cet esprit de dépassement, axé solution, tout au long de cette année.

D'autre part, le lancement du média "Plein Espoir", objet unique dans notre environnement car construit par et pour les personnes concernées par les troubles psychiques, visant à démocratiser et à incarner concrètement ce qu'est le rétablissement en santé mentale. Ceci au bénéfice des personnes elles-mêmes, afin d'ouvrir l'horizon d'une vie qui peut, bien évidemment et nous le rappelons, être épanouissante, dans une société qui doit devenir plus accueillante. Mais également au bénéfice des proches-aidants, des professionnels du soin et de l'accompagnement, qui pourront peu à peu y trouver de nouvelles ressources, et, c'est notre pari, un sens renouvelé dans l'exercice de leurs fonctions.

Parallèlement, nous continuons de mobiliser l'intelligence collective au travers de notre principale force : celle qui anime nos plus de 250 adhérents, personnes morales qui agissent chaque jour sur le terrain. En 2024, soutenus par nos coordinations régionales, nous renforçons notre modèle collaboratif en intégrant la voix des personnes concernées, des familles et des professionnels.

À travers de très nombreuses actions de formation et de sensibilisation et des événements tels que le Congrès Réh@b' et les Ateliers du rétablissement, nous favorisons l'échange de bonnes pratiques et l'émergence de solutions innovantes sur le terrain. Ces moments de rencontre, au plus proche des besoins des personnes, ouvrent de nouvelles perspectives pour des parcours de soins qui doivent devenir des parcours de vie, de la prévention jusqu'aux chemins de rétablissement des personnes.

Notre mission demeure inchangée : garantir et restaurer la dignité des personnes vivant avec des troubles psychiques. Nous militons pour un accès équitable à des soins de qualité, mais aussi pour la création d'un environnement propice au rétablissement et à l'autodétermination.

Les défis restent nombreux et nous devons donc poursuivre nos efforts pour réformer le système de santé mentale, réhumaniser les soins et garantir une place centrale aux personnes concernées dans leur parcours de rétablissement. Il est également essentiel de promouvoir une société où la santé mentale est perçue comme un enjeu citoyen, où chacun peut accéder à ses droits et à un avenir digne. C'est unis dans cette conviction, que nous continuerons à avancer pour une société plus juste, plus solidaire et plus humaine. Nous avons, ensemble, les outils, les compétences et la détermination pour faire évoluer les mentalités et faire de la santé mentale une priorité pour l'avenir.



Parce qu'un quart des Français seront confrontés à un trouble psychique au cours de leur vie

Santé mentale France
défend leurs droits et
lutte contre leur exclusion

La Fédération Santé mentale France, association reconnue d'utilité publique pour son action en faveur des droits des personnes concernées par les troubles psychiques, rassemble l'ensemble des parties prenantes du champ de la santé mentale.

Sa mission est de garantir et restaurer la dignité des personnes vivant avec des troubles psychiques. Pour cela, elle :

- > **promeut une culture de santé mentale** dans la société
- > **lutte pour permettre un égal accès à des soins** et des accompagnements de qualité partout sur le territoire
- > **valorise les concepts de rétablissement** et de pouvoir d'agir
- > **favorise l'insertion et l'inclusion** des personnes vivant avec des troubles psychiques et permet de restaurer celles-ci dans leur dignité

Présente dans toutes les régions de France, Santé mentale France s'appuie sur 12 Coordinations régionales qui initient et accompagnent des initiatives adaptées aux besoins locaux. À travers la fédération, ce sont plus de 250 structures et associations partenaires qui œuvrent au quotidien pour améliorer les pratiques de soins, de formation, de prévention, d'accompagnement et d'insertion des personnes vivant avec des troubles psychiques.

→ **MÈNE DES CAMPAGNES DE PLAIDOYER**

pour refondre la politique de santé mentale avec les personnes concernées

→ **MOBILISE L'OPINION ET LES PROFESSIONNELS**

pour faire connaître les enjeux de la santé mentale & lever les tabous

Réh@b'
Santé mentale France



CoP-SMT
SANTÉ MENTALE & TRAVAIL
Communauté de Pratiques internationale

MEMBRE DU **Collectif Santé mentale**
GRANDE CAUSE NATIONALE

Premiers Secours en Santé Mentale France
APPRENDRE À AIDER





NOS AXES STRATÉGIQUES VERS UNE VISION RENOUVELÉE

L'ensemble de la fédération est engagé depuis plusieurs années autour de cinq axes stratégiques, qui constituent la garantie d'une action systémique.

Ces axes sont autant de repères pour guider notre gouvernance interne et permettent, en résonance avec notre identité, d'évaluer nos progrès opérationnels et de fournir des repères structurants à tous nos partenaires.

En 2025, ce plan stratégique arrive à son terme. Il annonce le lancement d'une nouvelle revue stratégique, afin de continuer à répondre aux enjeux futurs.

5 AXES STRATÉGIQUES

1 FAIRE RÉSEAU

Animer un réseau et faire se rencontrer toutes les parties prenantes pour se connaître, échanger les pratiques, s'inspirer et collaborer

2 PARTAGER LES CONNAISSANCES

Constituer un vrai socle de connaissances et d'informations accessibles à tous sur le rétablissement pour valoriser les pratiques et capitaliser sur l'existant

4 RECONNAÎTRE LES SAVOIRS EXPÉRIENTIELS

Soutenir le pouvoir d'agir des personnes concernées, favoriser l'entraide et rendre visible les parcours de rétablissement inspirants

3 FORMER ET ACCOMPAGNER

Proposer une offre diversifiée de formations et d'accompagnements «sur mesure» pour aider les professionnels de la santé mentale dans la transformation de leurs pratiques

5 PLAIDOYER

Mobiliser les pouvoirs publics et l'opinion pour faire connaître les enjeux de la santé mentale, changer le regard sur les personnes concernées et refondre la politique de santé mentale

Une participante des Ateliers du rétablissement en Santé mentale Ile-de-France 2024

© Maxime Gruss - Santé mentale France

AXE 1 FAIRE RÉSEAU

+259

Adhérents

+20

Évènements

12

Coordinations
régionales

+4000

Personnes directement
touchéesVacances pour tous - en partenariat avec l'ANCV> près de **50K distribués**
aux porteurs de projetsAXE 2 PARTAGER LES CONNAISSANCES
ET FAIRE ÉVOLUER LES MENTALITÉS

1

nouveau média dédié au
rétablissement

23

Conférences et webinaires
accessibles en ligne gratuitement

10

Nouveaux épisodes de la série
"Rétablissons-nous" sur les
coups de coeurs des
Ateliers du rétablissement

+50%

de souscription en 2024 à la revue
Pratiques en Santé Mentale, grâce à
une nouvelle identité graphique

AXE 3 FORMER ET ACCOMPAGNER

16

Offres de formations,
conseil et sensibilisation

+5200

Personnes formées en 2024
(+1 300 lors des 2 journées Réhab 2024)

PREMIERS SECOURS EN SANTÉ MENTALE

2nd opérateur national1 **collectif national** de formateurs
avec plus de 130 formateurs accrédités dans
toutes les régions

SENSIBILISATIONS

3 nouveaux formats courts
lancés vers le grand public+8 300 personnes sensibilisées à
la santé mentaleAXE 4 RECONNAÎTRE
LES SAVOIRS EXPÉRIENTIELSJusqu'à **36%**De personnes concernées impliquées
dans nos événements

1

Chargée de mission, dédiée au Projet
"Personnes concernées"**1 média** dédié au rétablissement par et pour les personnes vivant avec
des difficultés ou des troubles psychiques (diagnostiqués ou non) et leurs aidants
(proches ou professionnels du soin et de l'accompagnement) : "Plein Espoir"

AXE 5 PLAIDOYER

- Poursuite des déclinaisons opérationnelles des 4 priorités de la fédération : **agenda médiatique, réforme systémique, pilotage politique, approche par les droits**
- Poursuite de la co-animation des travaux du **Collectif Santé Mentale Grande cause Nationale 2025**
- **Lancement de la formalisation du Premier "Livre blanc" de la fédération avec 17 propositions concrètes** que nous portons pour refonder le système de soin et d'accompagnement en santé mentale
- **Lancement d'une veille exclusive** destinée à nos adhérents et nos coordinations régionales



JANVIER

8

Lancement sur notre chaîne YouTube de la série vidéo "Rétablissons-nous", mettant en lumière les 5 coups de cœur des Ateliers du Rétablissement - Bretagne à l'EHESP (Rennes)

FÉVRIER

8

Première animation de notre formation : "Accompagnement du handicap psychique vers l'emploi orienté rétablissement" par Philippa Motte, formatrice Santé mentale France

MARS

4

Lancement du cycle de webinaires proposé par la Communauté de pratiques internationale francophone Santé mentale et Travail (CoP-SMT) : "Convaincre les dirigeants d'entreprise à agir pour la santé mentale"

AVRIL

15

Lancement de la Campagne "Vacances pour tous" en partenariat avec l'ANCV

MAI

22

Colloque de mobilisation "Santé mentale : Grande cause nationale" organisé à l'Assemblée nationale, à l'initiative du député Benoit Mournet, en présence du Collectif Santé mentale - Grande cause nationale

JUIN

01

Première parution de la nouvelle formule de la revue Pratiques en Santé Mentale "La psychiatrie à l'heure du rétablissement : paroles d'usagers"

5-6

12ème Congrès Rêh@b' 2024 "Rétablissement, ensemble bougeons les lignes !"

SEPTEMBRE

19

Lancement de 4 webinaires gratuits pour éclairer les professionnels au contact des personnes concernées par les troubles psychiques, en partenariat avec la préfecture de la région Occitanie et la région Académique Occitanie

OCTOBRE

7

Ateliers du Rétablissement en Santé mentale - Île-de-France (Sorbonne Université, Paris)

16

Inauguration du colloque organisé par la Communauté de pratiques internationale francophone Santé mentale et travail (CoP-SMT) à Montréal. Santé mentale France, tête de pont du réseau français

NOVEMBRE

27

7ème Journée de l'ACCompagnement et de l'action médico-sociale du CFP 2024

28-29

Ateliers du Rétablissement en Santé mentale Grand Est - Édition Sport (Strasbourg)

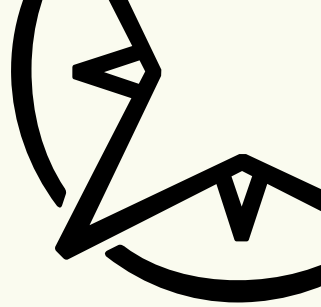
DÉCEMBRE

4

Colloque Villes et Santé mentale, point d'étape sur "l'Appel de Nantes" à l'Assemblée Nationale



5 NOS ACTIVITÉS EN 2024



AXE I. FAIRE RÉSEAU

UNE DYNAMIQUE D'ADHÉSION EN CONSTANTE PROGRESSION

Santé mentale France, c'est d'abord et avant tout une fédération qui existe grâce et par ses adhérents. Grâce à une relance de l'activité opérationnelle et à une nouvelle équipe de permanents, Santé mentale France continue de se développer, en lien avec ses Coordinations régionales.

Adhérents

259

En 2024, la répartition des différents collèges se compose donc ainsi :

Collège 1

Sanitaire

48

Collège 2

Médico-social

85

Collège 3

Personnes concernées,
proches et autres acteurs

126

17 nouveaux adhérents
nous ont rejoint en 2024 !
Bienvenue à eux !

- COLINA
- GEM LE SEMAPHORE
- GEM L HEUREUX COIN
- AFTOC
- EPS Ville-Evrard
- GEM LA VIE NEMOURS
- ASSOCIATION THIERRY ALBOU
- LADAPT HAUTS DE SEINE
- GEM LE CLIN D'ŒIL
- GEM PARTAGE 84
- GEM LE SYMPA
- POSITIVE MINDERS
- PEPS LAB
- EPSM SUD BRETAGNE
- VENTS PORTANTS 44
- ENTREPRENDRE POUR AIDER
- ANFIPA

UNE OFFRE D'ÉVÉNEMENTS POUR TOUS LES ACTEURS DE LA SANTÉ MENTALE

Les événements organisés chaque année par la fédération sont conçus pour rassembler l'ensemble des acteurs de la santé mentale, qu'ils soient locaux, nationaux ou internationaux, nourris d'un savoir expérientiel ou académique, déjà sensibilisés aux enjeux ou non. Ces rencontres, véritable carrefour d'échanges et de partages, permettent de nourrir les réflexions, de diffuser les bonnes pratiques orientées rétablissement et de renforcer les liens au sein de l'écosystème de la santé mentale. En offrant un large éventail d'événements, la fédération s'engage à favoriser le dialogue et la collaboration, tout en s'adaptant aux besoins spécifiques des différents territoires.

Événement nationaux et internationaux

- **Réh@b'**
- **Journées Nationales**
- **Réseau Internationale Francophone Santé Mentale et Travail**



**Santé
mentale
France**

Événements régionaux et locaux

- > **Journées thématiques régionales**
- > **Ateliers du rétablissement en Santé mentale**
- > **Participation aux instances de Santé mentale locales**

ÉVÉNEMENTS NATIONAUX ET INTERNATIONAUX

RETOUR SUR 12^{ème} Congrès RÉH@B' 2024 -MARSEILLE

« **RÉTABLISSEMENT : Ensemble bougeons les lignes !** » - 6 ET 7 JUIN



Le Congrès Réh@b', organisé tous les deux ans par la fédération, est un moment clé pour échanger sur les pratiques en faveur du rétablissement et de la réhabilitation psychosociale. Cette année, pour sa 12^{ème} édition, il s'est tenu à Marseille, en région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, rassemblant plus de 1300 participants, dont au moins 25% de personnes concernées par les troubles psychiques.

Professionnels, familles, proches, personnes concernées et autres acteurs se sont rassemblés pour faire avancer la cause du rétablissement. Des progrès sont visibles : des concepts comme l'autodétermination et le pouvoir d'agir font désormais partie du vocabulaire des équipes de soin et d'accompagnement et influencent les pratiques. La réhabilitation psychosociale a permis des avancées concrètes, notamment grâce aux témoignages de rétablissement et à la pair-aidance.

Cependant, des défis demeurent. Les soins centrés sur les besoins individuels restent marginaux, et la stigmatisation freine l'inclusion sociale, rendant encore difficile l'expression des voix des personnes concernées. C'est précisément dans ce contexte que Réh@b' prend toute sa valeur en tant qu'espace d'inspiration et de partage. En tant que rencontre majeure du monde de la santé mentale, le Congrès Réh@b' 2024 fait le constat d'un rétablissement vivant mais fragile, qui doit aller au-delà des discours pour se concrétiser dans la réalité des pratiques. Cet événement offre une plateforme unique pour faire évoluer les pratiques vers un rétablissement plus accessible à tous, en rappelant que le rétablissement appartient aux personnes concernées et à elles seules. Grâce à Santé mentale France, qui continue de promouvoir des soins orientés vers le rétablissement en synergie, Réh@b' permet de faire bouger les lignes et de rendre aux personnes concernées ce qui leur appartient : leur rétablissement. Avec plus de 1300 participants en 2024, dont 25% de personnes concernées, et une programmation riche comprenant 100 communications, 36 ateliers et 27 symposiums et plénières, l'événement devient un véritable levier pour faire progresser la cause du rétablissement, en mettant les expériences positives développées au cœur du changement et de l'innovation.

Revivez l'événement en replay !
Cliquez ou flashez le QR code
ou rendez-vous sur notre chaîne
YouTube : @Santé mentale
France



COMMUNAUTÉ DE PRATIQUES INTERNATIONALE SANTÉ MENTALE ET TRAVAIL (COP-SMT)

Un espace d'échanges et de soutien pour une santé mentale au travail inclusive

La santé mentale au travail concerne chaque individu, souvent de manière invisible. Les moments de fragilité sont inévitables, mais des gestes simples peuvent transformer ces situations. Il est essentiel de créer un environnement où la bienveillance et le soutien mutuel sont au cœur de la vie professionnelle. C'est dans cette optique que la CoP-SMT a été créée, une initiative internationale visant à soutenir les travailleurs et employeurs francophones dans leurs défis quotidiens.

En collaboration avec des acteurs clés comme l'Université du Québec à Montréal, l'Université Catholique de Louvain, IMS Luxembourg, l'Université de Lausanne et Santé Mentale France, cette communauté offre un espace d'échanges et de partage. Elle rassemble des praticiens, des chercheurs, des personnes concernées et des employeurs, pour concevoir, tester et diffuser des pratiques efficaces dans le cadre professionnel.

En 2024, la CoP-SMT, c'est :

Une communauté de pratiques pluridisciplinaire dont l'objectif est de favoriser les échanges et de diffuser les bonnes pratiques au service de la santé mentale de tous les travailleurs

Des webinaires réguliers ouverts à tous et accessibles en replay abordant les principaux enjeux du monde du travail (en 2024, le rôle du manager et de la pair-aidance au regard de la QVTC par exemple)

Des regards croisés et témoignages incarnés autour d'une même problématique : personnes concernées, employeurs, spécialistes, chercheurs...

500+ participants à chaque webinaire

Un colloque hybride à Montréal, du 16 au 18 octobre, intitulé « Santé mentale et travail : s'inspirer, s'outiller, s'allier et innover ». Il a réuni chercheurs et experts pour échanger sur des solutions concrètes et des innovations autour de la réinsertion et du maintien au travail des personnes touchées par des troubles de santé mentale



Plus d'informations :
copratique.santementaletravail.ca



COLLECTIF DIRECTIVES ANTICIPÉES EN PSYCHIATRIE

Après un premier colloque en 2022, la dynamique du Collectif national pour le déploiement des Directives Anticipées en Psychiatrie (DAP) se poursuit avec force. En 2024, le Collectif a renforcé ses actions entamées en 2023, dans le but de promouvoir l'usage des DAP, un principe déjà appliqué dans le cadre de la fin de vie et qui se développe progressivement en psychiatrie, tant en France qu'à l'international. Ces outils permettent à une personne concernée par un trouble psychique de définir, à l'avance, les traitements qu'elle souhaite ou refuse en cas de crise, en impliquant ses proches et en désignant une personne de confiance. Les DAP favorisent ainsi un soin respectueux des droits et de la dignité des personnes, anticipant les moments où leur discernement pourrait être altéré, tout en garantissant une prise en charge préventive et une meilleure qualité de vie.

Le Collectif a poursuivi son engagement auprès des pouvoirs publics, co-animant les initiatives du groupe de travail ministériel et mettant en lumière les défis à surmonter. Plusieurs propositions ont été formulées pour faciliter l'appropriation des DAP, à travers des formations, des outils de sensibilisation et des mesures législatives adaptées. Ces actions visent à faire des DAP un levier majeur pour transformer les pratiques de soins en psychiatrie, en renforçant l'autonomie et le consentement des personnes concernées.

En 2025, le Collectif franchira une nouvelle étape avec la publication d'un Guide destiné aux soignants, aux personnes concernées et à leurs proches. Ce Guide a pour objectif de soutenir le déploiement des DAP à l'échelle nationale, garantissant ainsi des soins respectueux des droits et de l'autonomie des patients. Un soutien au développement de webinaires en partenariat avec l'ANAP est également à l'étude.



Plus d'informations :
collectifdap.org



BILAN DE LA 7^e JACC DU CFP 2024 : UN TEMPS FORT POUR LA SANTÉ MENTALE

Le 27 novembre, la 7^e Journée de l'Accompagnement et de l'action médico-sociale (JACC) du Congrès Français de Psychiatrie, organisée sous l'égide de Santé mentale France, a rassemblé à Rennes de nombreux professionnels de la santé mentale.

Ce rendez-vous annuel renforce les synergies entre les secteurs sanitaire, social et médico-social, avec un focus en 2024 sur l'éthique de la discussion et la co-construction de l'esprit du rétablissement. Parmi les thèmes clés abordés : la souffrance psychique à l'adolescence, l'autonomie des GEM, et la participation des usagers.



La dynamique des Ateliers du Rétablissement en Santé mentale se poursuit en 2024, en Île-de-France et en région Grand Est

Depuis 2020, un partenariat est mis en place entre Santé mentale France et la Fondation de France afin de décliner des rencontres régionales autour de la santé mentale et du rétablissement. Après des éditions réussies en Auvergne-Rhône-Alpes, Grand Est et Bretagne, l'événement a posé ses valises en Île-de-France, avant de revenir à nouveau en Grand Est pour une édition inédite autour des bienfaits des activités physiques dans le rétablissement des personnes vivant avec un trouble psychique.

Ni colloques, ni conférences, ces rencontres se veulent un temps d'échange participatif et citoyen, pour les personnes concernées, les soignants, les structures médico-sociales, les familles, les associations et les entreprises qui font de la pratique du rétablissement leur quotidien. Les initiatives orientées vers le rétablissement, mises en avant lors de ces événements, sont valorisées à travers les projets coups de cœur du jury. Elles sont à redécouvrir après l'événement et tout au long de l'année dans une série vidéo intitulée "Rétablissons-nous", visant à inspirer et à diffuser ces initiatives à travers les territoires.

- >

REPÉRER les pratiques orientées rétablissement de la région
- >

VALORISER la multiplicité de ces pratiques tout format
- >

SOUTENIR ET DIFFUSER les échanges et inspirations afin de pouvoir les répliquer
- >

FAIRE AVANCER LA CAUSE DES PERSONNES CONCERNÉES en renforçant la place du savoir expérientiel



- ## Grand-Est

Parc de l'Orangerie à Strasbourg
Novembre 2024

 - 1 thématique inédite : le Sport
 - 550+ participants
 - Des conférences, témoignages, ateliers pratiques et animations

Rendez-vous sur notre chaîne YouTube :
@Santé mentale France ou flashez ce QR Code



En Île-de-France

- Sorbonne Université à Paris**
Octobre 2024

 - 800 participants dont 40% de personnes concernées
 - 70+ ateliers et 30 stands
 - 9 Coups de Cœur du Jury qui ont récompensé des pratiques innovantes et ont fait l'objet d'un reportage dédié

Rendez-vous sur notre chaîne YouTube :
@Santé mentale France ou flashez ce QR Code



Prochain rendez-vous : les Ateliers du Rétablissement – États Généraux des Personnes concernées en région AURA, à Saint-Etienne prévu le 4 novembre 2025 !



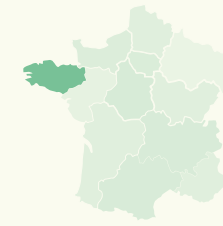


Une participante aux ateliers du rétablissement en Santé mentale Grande Est 2024 – Édition Sport
© Maxime Gruss – Santé mentale France

LES COORDINATIONS RÉGIONALES, PREMIÈRES ANIMATRICES DES TERRITOIRES !



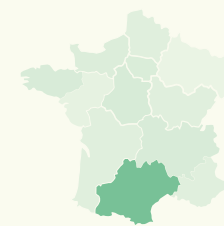
Qu'elles soient Collectifs citoyens ou Associations, les coordinations régionales de Santé mentale France portent l'ensemble des événements de la fédération. Au plus près des territoires, elles poursuivent trois objectifs : développer les rencontres citoyennes, décloisonner les rencontres professionnelles et décliner les programmes et positions de la fédération sur le terrain.



EN BRETAGNE.

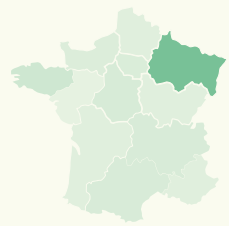
la Coordination a co-construit de très nombreux événements en 2024 pour sensibiliser et promouvoir la santé mentale, avec un focus particulier sur la prévention, l'accompagnement et les formations aux Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM). Parmi les temps forts, la Journée régionale "Parlons pratique" en avril, dédiée à la santé mentale des jeunes. Organisée en format hybride pour répondre à la forte demande, elle a réuni un large public. Des experts ont abordé les troubles psychiques, les TCA et le dépistage précoce à travers des plénières et des ateliers. Des événements comme les SISM de Rennes, le Forum des Dispositifs - Charte de Bretagne, le Séminaire France Travail et Cap Emploi ou encore les États généraux de la santé mentale de Rennes ont permis d'atteindre un large public, avec des espaces d'échange animés par des Ambassadeurs Santé Mentale Bretagne et des formateurs PSSM. Le "Café Aérer", conçu pour accompagner les secouristes en santé mentale après leur formation, a également été lancé, favorisant les échanges et la mise en pratique des connaissances acquises.

La coopération en santé mentale se renforce avec des acteurs clés comme le CHGR de Rennes et les coordinations des Projets Territoriaux de Santé Mentale (PTSM) bretons. Le partenariat avec le Comité territorial de santé "Haute Bretagne" se poursuit autour du déploiement de l'initiative "Vigimental", soutenue par l'ARS. Ce projet favorise la création d'outils numériques et de formations, tels qu'une application dédiée et un réseau de bénévoles formés aux PSSM. Enfin, des actions partenariales ont renforcé les liens avec des acteurs locaux et contribué à la mise en place de projets communs en santé mentale.



EN OCCITANIE.

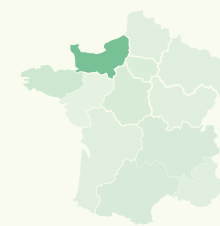
L'année 2024 a été marquée par un engagement renforcé dans la coordination des projets locaux et régionaux, notamment à travers les Comités Locaux de Santé Mentale (CLS et CLSM) de Montpellier, Murviel-lès-Béziers et Pézenas, visant à améliorer la prise en charge de la santé mentale à l'échelle locale. La mobilisation de la coordination a également été notable lors de la 35ème édition des Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM), organisées du 7 au 20 octobre, sur la thématique de la mise en mouvement, avec des participations actives à Toulouse, Pézenas et Béziers. Ces événements ont permis de rassembler les acteurs régionaux pour sensibiliser le grand public aux enjeux de la santé mentale, combattre la stigmatisation des troubles psychiques et favoriser une meilleure compréhension des problématiques. La préparation des Journées Nationales Santé mentale France, prévues à Montpellier les 12 et 13 juin 2025, a été un temps fort de l'année, renforçant la capacité de la coordination Occitanie à fédérer des ressources scientifiques et logistiques en coopération avec le siège.



EN GRAND EST.

Outre l'organisation des Ateliers du rétablissement en santé mentale SPORT, la Coordination s'est activement impliquée dans la Communauté Psychiatrique de Territoire (CPT) et les Comités Locaux de Santé Mentale (CLSM), contribuant à la définition des politiques régionales. Elle a également participé à l'élaboration des Projets Territoriaux de Santé Mentale (PTSM), en collaborant avec les acteurs locaux pour adapter les solutions aux besoins spécifiques des territoires. Enfin, elle a renforcé sa participation aux Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM), jouant un rôle clé dans la sensibilisation du public aux enjeux de la santé mentale sur le territoire.

La coordination a par ailleurs renforcé ses effectifs avec l'entrée de deux nouveaux membres : l'association JEFF (67) et LADAPT Aube de Troyes (10), portant ainsi le nombre total de ses structures membres à 19.

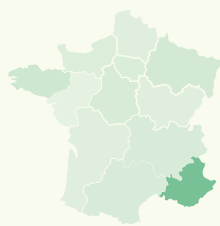


EN NORMANDIE.

La Coordination a renforcé son engagement pour la sensibilisation à la santé mentale à travers plusieurs événements marquants, en mettant particulièrement l'accent sur l'axe culturel. Des soirées ciné-débat ont été organisées dans différents cinémas de la région, permettant de sensibiliser le grand public aux enjeux de la santé mentale de manière accessible et engageante. À Caen, en mars, la projection du film "Averroès et Rosa Parks" en présence du réalisateur Nicolas Philibert, reconnu pour ses documentaires humanistes, a lancé cette série d'événements. Suivront d'autres projections à Yvetot et Douvres-la-Délivrande autour du film "Etat limite", un documentaire qui interroge le soin au sein de nos institutions. Parallèlement, une journée de formation sur le thème "La responsabilité dans tous ses états" a été organisée à Saint-Lô, réunissant des professionnels de la santé mentale. Cet événement a offert un espace de réflexion collective et a permis des échanges riches et constructifs sur la responsabilité dans l'accompagnement des personnes vivant avec des troubles psychiques.

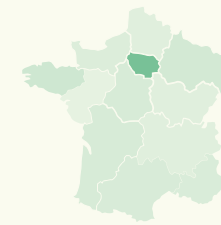
En outre, une intervention de Pascal Crété au CESER Normandie en octobre a mis en évidence les enjeux majeurs de la santé mentale à l'échelle régionale, soulignant ainsi l'importance d'une approche concertée et proactive.

Des actions de sensibilisation ont également été menées avec divers partenaires tels que l'Université de Caen, où une présentation des Premiers Secours en Santé mentale a été réalisée en juin, visant à sensibiliser les étudiants et les acteurs locaux aux enjeux de la santé mentale.



EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

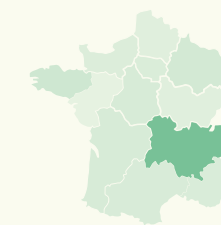
La mobilisation autour de Réh@b' en 2024 s'est renforcée grâce à la coordination régionale, qui a facilité l'engagement des acteurs locaux et le développement de partenariats, notamment avec des structures comme ESPER PRO et Isatis. En soutenant la diffusion des outils et l'accompagnement des démarches locales en réhabilitation psychosociale, Réh@b' a créé un espace propice à l'échange et à la mutualisation des savoirs. Cette dynamique collaborative a permis d'adapter les pratiques aux besoins des territoires et de pérenniser les actions en faveur du rétablissement.



EN ÎLE-DE-FRANCE.

L'activité s'est renforcée autour de l'organisation des Ateliers du rétablissement en santé mentale, organisés en octobre à Sorbonne Université, avec des chiffres records de participation.

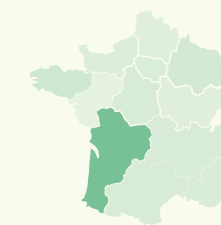
Dans la continuité des initiatives précédentes, la 6e édition du séminaire d'accompagnement organisé cette année avec l'ASM 20 à Paris a réuni des professionnels de la santé mentale et partenaires pour échanger sur l'amélioration des pratiques d'accompagnement. L'équipe de l'ASM 20 a présenté deux situations concrètes, incitant les participants à réfléchir aux stratégies à adopter pour mieux soutenir les personnes vivant avec des troubles psychiques. Ce séminaire a offert un cadre propice à la réflexion sur l'équilibre entre autonomie et sécurité dans l'accompagnement, tout en encourageant des échanges sur les modèles théoriques et les bonnes pratiques. Il a également permis d'identifier des relais à solliciter au sein du réseau pour optimiser l'efficacité de l'accompagnement.



EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES,

la première mobilisation majeure a eu lieu en 2019 avec les États Généraux des Personnes Concernées, un événement fondateur qui a permis de formaliser un plaidoyer commun sur des enjeux clés tels que la réhabilitation psychosociale, le rétablissement, l'inclusion et la déstigmatisation. Organisé sur deux jours, le premier jour a pris la forme d'un World Café avec une frise participative, offrant un espace d'échange et de réflexion. La restitution de ces États Généraux, en 2020 à Lyon, a permis d'évaluer les avancées et de préciser les défis à relever.

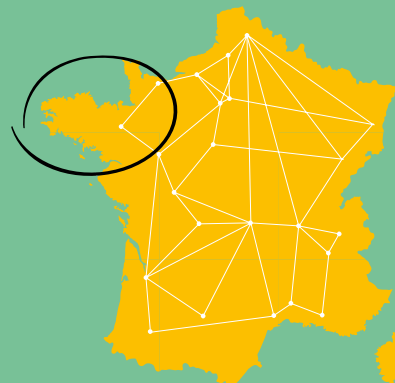
En 2025, les Ateliers du rétablissement en santé mentale / États Généraux des personnes concernées viendront approfondir cette dynamique, en mettant en lumière la diversité des pratiques orientées rétablissement et en présentant un nouveau bilan des consultations des personnes concernées à l'échelle régionale.



EN NOUVELLE-AQUITAINE.

la continuité du Diplôme Universitaire (DU) de santé mentale, psychiatrie et rétablissement, mis en place début 2023 en partenariat avec l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, demeure un atout majeur pour la formation des professionnels du secteur. Ce programme continue de poursuivre l'objectif de situer l'action de chacun dans un cadre systémique, en approfondissant les connaissances actuelles en clinique psychosociale. Il permet également de souligner l'importance du cadre éthique et juridique, tout en valorisant l'expertise du patient et de l'utilisateur. À travers cette formation, les participants prennent conscience des nouveaux paradigmes indispensables à l'action, tels que le rétablissement, la réhabilitation psychosociale, la pair-aidance, la logique de parcours sans rupture, l'utilisateur expert et l'inclusion. En 2024, ce DU poursuit son rôle dans le développement d'une connaissance populationnelle et l'adaptation des pratiques aux réalités des territoires, contribuant ainsi à une amélioration continue des approches de rétablissement.

Focus sur le déploiement du programme des Ambassadeurs pour la santé mentale des jeunes en Bretagne



Les « Ambassadeurs en Santé Mentale » constituent un dispositif innovant visant à répondre aux besoins en santé mentale des jeunes vulnérables, en adoptant une approche de pair à pair et d'« aller vers ». S'appuyant sur le Service Civique et les Projets Territoriaux de Santé Mentale, le programme forme des jeunes volontaires pour intervenir auprès des 16-25 ans en situation de fragilité.



Depuis 2022, Santé mentale France Bretagne, en partenariat avec l'ARHM et Unis-cité Bretagne, déploie ce programme dans l'Ille-et-Vilaine et le Morbihan. Les volontaires, âgés de 17 à 23 ans, suivent une formation de 7 jours et bénéficient de 3 séances de supervision collective par un psychologue. Chaque promotion mène des actions de prévention et de sensibilisation en lien étroit avec les acteurs locaux.

Bilan 2023-2024 :

Rennes : 12 volontaires ont touché 982 jeunes grâce à 38 parcours santé mentale, 36 stands et ateliers

Vannes : 10 volontaires ont sensibilisé 478 jeunes à travers 44 ateliers et 11 interventions en structures d'enseignement et d'insertion

Les résultats sont significatifs : 74,5 % des jeunes ont acquis des connaissances en santé mentale, 62,5 % ont réfléchi à leur propre bien-être mental, et 87,5 % ont amélioré leur état de santé. Alors que près d'un jeune sur 3 déclare souffrir d'un trouble de santé mentale, Santé mentale France poursuit son engagement en proposant des actions de prévention et de sensibilisation adaptées aux besoins spécifiques des jeunes.

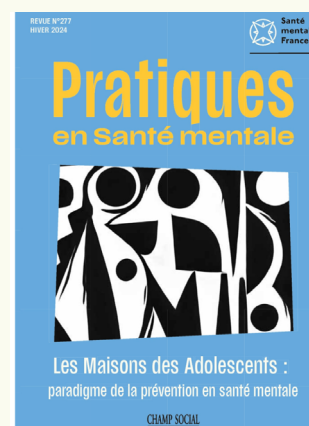
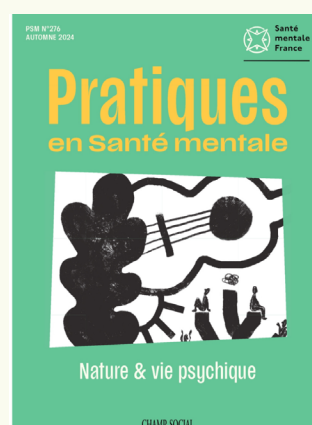
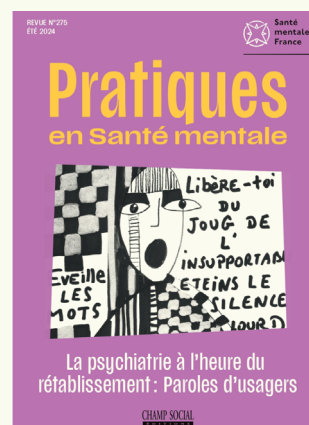


AXE 2. PARTAGER LES CONNAISSANCES, FAIRE ÉVOLUER LES MENTALITÉS

La revue trimestrielle

"Pratiques en Santé Mentale"

Dans la continuité des engagements de l'année précédente, la revue Pratiques en Santé mentale poursuit son évolution avec des avancées significatives. Après le lancement réussi de sa nouvelle identité visuelle, la publication bénéficie désormais d'une image plus moderne et percutante. La collaboration avec les personnes concernées reste un axe central, notamment à travers l'illustration de nos contenus, apportant une perspective authentique et enrichissante. Le comité éditorial, élargi cette année, continue de rechercher de nouvelles recrues pour diversifier les approches et enrichir les discussions autour des thématiques de la santé mentale. Parmi les nouveautés de 2024, les lecteurs peuvent désormais télécharger gratuitement deux articles chaque mois, en fonction de l'actualité et des thématiques abordées, offrant ainsi un accès facilité à des contenus clés et pertinents.



Plein Espoir notre nouveau média dédié au rétablissement en santé mentale

Le lancement de "Plein Espoir" en décembre 2024 a marqué une étape importante dans la diffusion des connaissances sur le rétablissement en santé mentale. Ce média innovant s'adresse non seulement au grand public, mais aussi aux professionnels du soin, aux personnes concernées par des troubles psychiques, ainsi qu'à leurs proches et aidants. Son ambition est triple : sensibiliser le public au rétablissement, offrir des informations pratiques et orienter les personnes vivant avec un trouble psychique ainsi que leurs accompagnants, tout en créant et animant une communauté autour de ces enjeux.



Trois grandes lignes de contenu structurent le média, alliant incarnation, information et réorientation :



"Ils le vivent" : Ce volet permet au public de prendre conscience du rétablissement, en donnant la parole à des personnes concernées par les troubles psychiques. À travers leurs témoignages, ils incarnent l'espoir et démontrent que le rétablissement est possible au quotidien.

"Me rétablir" : Ici, l'objectif est d'apporter aux personnes concernées et à leurs proches une meilleure compréhension du rétablissement, dans un contexte souvent fragmenté et riche en multiples références. Il s'agit d'un guide pour faire le tri dans ces informations et trouver des repères clairs.

"Plus forts ensemble" : Ce volet explore les dimensions communautaires du rétablissement, en mettant en lumière des pratiques telles que la pair-aidance, l'attention aux droits et l'importance des espaces d'écoute. L'idée est de ne pas mener cette bataille seul, mais de s'appuyer sur des ressources collectives pour faciliter la réconciliation intérieure.

"Plein Espoir" utilise une variété de formats, tels que des vidéos, des podcasts, des articles et des publications sur les réseaux sociaux, pour traiter des thématiques souvent ignorées ou mal comprises. Chaque mois, un thème spécifique est exploré sous différentes perspectives, offrant ainsi une vision complète et nuancée des réalités liées à la santé mentale. Le média ne se limite pas à fournir des informations, il aspire à instaurer un véritable changement de regard sur les troubles psychiques. En ouvrant un espace de discussion ouverte et honnête, Plein Espoir encourage la réflexion et contribue à une meilleure compréhension des enjeux du rétablissement.

Au-delà de la sensibilisation, "Plein Espoir" s'engage également à outiller et orienter les personnes concernées, leurs proches, aidants et professionnels. À travers des témoignages concrets et du savoir expérientiel, il permet de mieux comprendre les réalités du

rétablissement, tout en réorientant les individus vers des leviers d'action, des solutions adaptées et des ressources d'entraide proposées par nos adhérents et partenaires.

En agissant ainsi, "Plein Espoir" participe activement à l'évolution des mentalités, à la réduction des stéréotypes et à l'amélioration de la prise en charge des personnes concernées. Ce média se positionne comme un levier puissant pour faire progresser les connaissances et modifier la perception sociale de la santé mentale. À travers des témoignages inspirants et des messages porteurs d'espoir, Plein Espoir ouvre la voie à une plus grande inclusion et à une société plus bienveillante.



**Rendez-vous sur
pleinespoir.co et
sur tous nos
réseaux sociaux !**



LE CONSEIL SCIENTIFIQUE

En 2024, le Conseil Scientifique a été en partie renouvelé avec l'arrivée de nouvelles personnes et experts, venant de l'ensemble des parties prenantes de l'univers de la santé mentale. Il se réunit 4 fois par an, et ses travaux ont irrigué l'intégralité des actions de SMF durant l'année 2024. Ce Conseil accentue son rôle d'éclaireur des grands enjeux de la santé mentale auprès des organes de gouvernance de la fédération.

En plus des contributions régulières (participation à la programmation du Congrès Rehab et des journées nationales et régionales, lien avec les coordinations régionales, contribution à la revue, ...), le Conseil Scientifique a été interpellé par le CA sur plusieurs sujets et 3 commissions ont été créées spécifiquement sur les thématiques suivantes :

- > La santé mentale des jeunes
- > Le sujet de la pair-aidance
- > Les PTSM (Projet territoriaux de santé mentale) : bilan et recommandations pour la 2ème génération.

La synthèse des travaux réalisés est attendue pour 2025, notamment pour les journées nationales de Juin.





Des participantes aux Ateliers du rétablissement en Santé mentale Grande Est 2024 – Édition Sport
© Maxime Gruss – Santé mentale France



Pour soutenir efficacement le changement systémique indispensable à une prise en charge optimale des enjeux de santé mentale en France, Santé mentale France adopte une approche globale. Cela implique de sensibiliser tous les acteurs de la société (citoyens, associations, entreprises, institutions publiques) aux problématiques liées à la santé mentale, de former les professionnels du secteur aux nouvelles pratiques, et d'accompagner les collectifs et institutions dans leur processus de transformation.

Organisme certifié Qualiopi,
Santé mentale France c’est :

- 16 Sensibilisations, formations et prestations de conseil accessibles pour chacun et chacune
- 2 Diverses prestations de conseil accessibles pour chacun et chacune

Formats courts de sensibilisation

Taux de satisfaction des participants à nos sessions de formation (sur la base des répondants) : 95%



Taux de recommandation : 99%



Qualiopi
processus certifié

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
Action de formation

FORMATIONS, SENSIBILISATIONS ET CONSEIL

Santé mentale France développe une offre de formation accessible à tous les publics, axée sur la prévention, la sensibilisation et la déstigmatisation, avec un souci constant de qualité.

Le renouvellement de la certification Qualiopi, en décembre 2024, atteste de cet engagement envers l'excellence et induit un travail de coordination minutieux pour maintenir les standards de qualité. De plus, la collaboration étroite avec les Coordinations régionales dans le fonctionnement de l'organisme de formation joue un rôle clé dans l'harmonisation des pratiques, garantissant ainsi la continuité et l'efficacité de la formation proposée. Les formations de la fédération sont structurées en deux catégories. Les premières approches, incarnées par les formations PSSM, permettent de proposer un premier contact pour l'ensemble des publics. Les formations d'approfondissement sont elles destinées à un public averti et professionnel de la santé mentale.



Des participantes et leur animatrice lors d'une session de la Fresque pour parler de Santé mentale au travail à l'ARS 78 © Santé mentale France

Toute nos offres sur
santementalefrance.fr



PREMIÈRES APPROCHES



La fédération, second opérateur des Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM Standard ou Jeunes)

Membre fondateur de PSSM France, Santé mentale France poursuit l'objectif d'adaptation du programme en France, guidé par une volonté de déstigmatisation et de prévention des maladies mentales. Programme internationalement et scientifiquement reconnu, il reste l'outil indispensable de formation massif des citoyens.

En 2024, les formations PSSM délivrées par la fédération prolongent son élan en touchant un public plus large, avec une hausse de 10 % du nombre de PSSM Standard et Jeunes organisées, atteignant 426 sessions pour plus de 5200 secouristes formés cette année.

Les acteurs du secteur social, médico-social, sanitaire, ainsi que ceux des universités et des entreprises, bénéficient de cette formation, ce qui renforce son aspect citoyen et inclusif.

Dans un souci constant d'amélioration de la qualité des formations, Santé mentale France a créé un "Collectif national de formateurs", un dispositif qui assure un accompagnement continu pour l'ensemble des formateurs, par le Pôle Formations. Ces échanges réguliers sur des problématiques de terrain permettent de maintenir un niveau de compétences élevé et adapté aux diverses situations rencontrées par les formateurs.



En 2024

plus de 5 200 secouristes
en santé mentale formés
par Santé mentale France

→ 426 sessions au total
249 par le siège national tout territoire confondus
104 PSSM par SmF Bretagne
37 PSSM par SmF Nouvelle-Aquitaine
36 PSSM par SmF Normandie

Depuis 2021,



ont été organisées par Santé
mentale France dans toute la
France

APPROFONDISSEMENT



La seconde catégorie de formations proposées par Santé mentale France est destinée aux professionnels de l'accompagnement et du soin. Elles visent à répondre aux besoins particuliers des encadrants, accompagnants, équipes soignantes, ainsi que des pair-aidants et des personnes concernées par les troubles psychiques.

Pour mettre en oeuvre le rétablissement dans son quotidien professionnel

- Intégrer le rétablissement dans sa pratique professionnelle
- Pair-aidance : intégrer, travailler et co-construire avec un pair-aidant
- Réhabilitation psychosociale (**NOUVEAU**)
- Entretien motivationnel en Santé mentale (**NOUVEAU**)
- Mesures Anticipées en Psychiatrie - l'exemple de "Mon GPS" (**NOUVEAU**)

Pour accompagner le changement de pratiques dans son organisation

- Les fondamentaux du handicap et du rétablissement pour les encadrants en ESAT
- Management du binôme RUP-CPI en ESAT
- Gestion du stress - Travailleurs en ESAT (**NOUVEAU**)
- Accompagnement du handicap psychique vers l'emploi orienté rétablissement (**NOUVEAU**)
- Accompagner et communiquer avec les personnes en situation de vulnérabilité psychique (**NOUVEAU**)

Pour développer des thématiques spécifiques

- Approche de la maladie mentale et handicap psychique
- Vieillesse et Santé mentale
- Vie associative, vie sociale et Santé mentale
- Délirer

→ **Diversification du catalogue** avec 14 formations d'approfondissement

→ **15 sessions réalisées** en 2024

→ **5 nouvelles formations** proposées et déployées en 2024

SENSIBILISATIONS

Des premières approches en formats courts (3h) pour se sensibiliser et agir

Premiers Pas en Santé Mentale (PPSM)

Soucieuse de former l'ensemble des acteurs, Santé mentale France a développé et lancé cette année un programme de sensibilisation court permettant d'acquérir les premières notions essentielles sur la déstigmatisation et les enjeux majeurs de la santé mentale. Inspiré des formats Moocs et Serious Games, ce programme hybride combine des sessions distancielles et présentielles, offrant à chacun la possibilité d'explorer le sujet à son propre rythme, selon ses besoins.

Les idées principales retenues par les participants à l'issue du module Premiers Pas en Santé Mentale (résultats des questionnaires issus de 144 réponses) soulignent que la sensibilisation à la santé mentale et la formation en PPSM sont cruciales pour déstigmatiser la souffrance psychique, réduire les risques et apporter un soutien adapté aux personnes en détresse. De plus, l'écoute, la bienveillance et la prévention sont identifiées comme des éléments essentiels pour accompagner efficacement et orienter vers les bonnes ressources.

La Fresque pour parler de la santé mentale au travail :

Cet atelier ludo-pédagogique conçu en partenariat avec Santé mentale pour tous (SMPT) et Santé mentale France vise à aborder la santé mentale en entreprise. Lancé en janvier 2024, cet atelier de 3 heures s'inspire de la Fresque du Climat en mettant l'accent sur l'intelligence collective pour sensibiliser, lever les tabous et favoriser des conversations ouvertes sur la santé mentale. L'objectif est de promouvoir l'inclusion des personnes en situation de vulnérabilité au travail. Animé par des professionnels formés (coachs, psychologues, consultants et thérapeutes), cet atelier est proposé dans les entreprises, collectivités territoriales et associations.

En 2024, 52 sensibilisations "Premiers Pas en Santé Mentale" (PPSM) ont été proposées, avec un total de 643 participants (dont 19 PPSM en Île-de-France, 18 PPSM en Nouvelle-Aquitaine et 15 PPSM en Bretagne).



FOCUS
sur les 8 webinaires
“Santé mentale : Tous
concernés” organisés sur
le dernier trimestre 2024
selon 4 thèmes :



- Thème 1 :** Accompagner des personnes concernées par des troubles psychiques en tant que travailleur social
 - Thème 2 :** Vie à domicile : accompagner au domicile des personnes qui vivent avec des troubles psychiques
 - Thème 3 :** Rendre le travail accessible et durable pour des personnes concernées par des troubles psychiques
 - Thème 4 :** Sensibiliser les jeunes aux questions de santé mentale
- En 2024, 7600 professionnels (dont 75% de travailleurs sociaux) ont pu être sensibilisés au cours de ces 8 webinaires organisés en partenariat avec la région Occitanie

CONSEIL ET ACCOMPAGNEMENT

Les démarches structurantes, portées par des équipes volontaires, et l'adoption d'un nouveau paradigme par les institutions désireuses de mettre en œuvre le rétablissement et l'inclusion, nécessitent un accompagnement systémique. Cet accompagnement s'adresse non seulement aux professionnels, mais aussi aux structures organisationnelles. Pour répondre à ce besoin, **Santé mentale France a mis en place une offre de conseil et d'accompagnement dédiée et sur-mesure.**

En outre depuis 2023 une formation innovante et pratique intitulée “Intégrer le rétablissement dans sa pratique professionnelle” est proposée aux structures souhaitant passer un cap dans leurs politiques de rétablissement.

Co-animé par un binôme expert/pair-aidant, ce programme sur deux jours permet aux participants, qu'ils fassent partie d'une institution ou d'un collectif de :

- Appliquer les valeurs clés des pratiques orientées rétablissement
- Utiliser des outils concrets pour faire évoluer leur approche d'accompagnement
- Orienter les personnes vers des dispositifs d'accompagnement adaptés.

En bref : de passer des idées théoriques à un véritable plan d'action concret !

Dans le but d'étendre ce programme à l'échelle nationale, Santé mentale France a élargi son réseau de formatrices afin d'assurer un déploiement efficace dès 2025.

6 sessions “Intégrer le rétablissement dans sa pratique professionnelle” réalisées en 2024

Découvrez la formation en vidéo !

Cliquez ou flashez le QR code ci-dessous pour accéder à la playlist

Sinon, rendez-vous sur notre chaîne YouTube : @Santé mentale France



AXE 4. RECONNAÎTRE LES SAVOIRS EXPÉRIENTIELS



Depuis sa création, Santé mentale France œuvre pour donner une place centrale aux personnes directement concernées par les troubles psychiques, en leur offrant une voix plus visible dans les débats et les actions de la fédération. En 2024, cette démarche s'est poursuivie par la concrétisation du projet "Personnes concernées" coordonné par une Chargée de projets dédiée, qui vise à mieux intégrer les savoirs issus de l'expérience vécue au sein de l'organisation et dans toutes ses actions. Ce projet ne se limite pas à une simple inclusion ; il fait des parcours et des témoignages des personnes concernées un levier pour transformer les pratiques et les perspectives en matière de santé mentale. Le média Plein Espoir et un budget d'accessibilité dédié aux événements en sont les premiers résultats.

Le Conseil d'Entraide Vivre aux Ateliers du rétablissement en Santé mentale Ile-de-France 2024
© Maxime Gruss – Santé mentale France

1 Reconnaître l'importance des savoirs expérientiels dans la transformation des pratiques

Le projet “Personnes concernées” s’attaque à une problématique centrale : celle de la reconnaissance des savoirs issus de l’expérience vécue. Alors que les professionnels du soin et de l’accompagnement sont formés à des pratiques théoriques et académiques, les personnes concernées par les troubles psychiques détiennent un savoir crucial sur la réalité des parcours de soin et des défis quotidiens. L’objectif de ce projet est de structurer et d’intégrer cette expertise dans l’ensemble des pratiques de santé mentale, en offrant une place plus centrale aux usagers dans les décisions et les actions de la fédération.

À cet effet, un travail de réflexion a été initié en 2023, visant à mieux comprendre les besoins réels des personnes concernées et à identifier les espaces où leurs savoirs peuvent être valorisés et partagés. **De ce travail a émergé, en 2024, un média inédit dédié au rétablissement, créé par et pour les personnes concernées : Plein Espoir. Ce média permet aux personnes concernées d’exprimer leurs expériences et leurs perceptions, et d’initier un dialogue autour des enjeux de la santé mentale, de manière authentique et incarnée, dans une approche de pair-à-pair.**

2 L’initiative Plein Espoir : un lieu de partage et de valorisation des parcours de rétablissement



Le lancement de “Plein Espoir” en décembre 2024 marque un tournant dans la reconnaissance et la diffusion des savoirs expérientiels au sein de la fédération et auprès du grand public. Conçu par et pour les personnes concernées, ce média met en lumière les parcours de rétablissement à travers des témoignages, vidéos et articles collaboratifs, afin d’inspirer et de donner des ressources concrètes. Dans l’équipe de “Plein Espoir”, chaque membre est concerné, de près ou de loin, par les enjeux liés aux troubles psychiques.

Que ce soit à travers leur propre expérience, celle de proches ou leur engagement professionnel, tous partagent une volonté commune de valoriser les savoirs expérientiels et de créer un espace authentique et inclusif pour les personnes en parcours de rétablissement. “Plein Espoir” ne se contente pas de diffuser de l’information, il transforme les regards sur la santé mentale, notamment en abordant des thèmes du quotidien encore trop peu explorés comme les liens au travail, à la parentalité et plus généralement aux défis du quotidien. Ce projet devient ainsi un véritable levier de valorisation des savoirs expérientiels, tant pour les professionnels que pour les proches.



3 Une transformation structurelle au sein de Santé mentale France : vers une gouvernance plus inclusive

Au-delà de la création d’outils concrets tels que Plein Espoir, la fédération s’engage dans une transformation structurelle en matière de gouvernance, pour garantir que les voix des personnes concernées soient prises en compte de manière transversale dans toutes ses actions. La réflexion autour de la création d’un Comité d’experts de personnes concernées, un collectif consultatif intégré à la gouvernance de Santé mentale France, marque une avancée significative dans cette démarche. Ce comité aura pour mission de conseiller et d’éclairer les décisions stratégiques de la fédération, en veillant à ce que les savoirs expérientiels soient intégrés dans l’élaboration des politiques publiques, des pratiques professionnelles et des projets de la fédération.

Dans cette dynamique, Santé mentale France continue également de valoriser l’implication des personnes concernées dans les événements de la fédération, en reconnaissant leur expertise dans des domaines aussi variés que la création graphique, la restauration ou l’accueil des participants. Cela s’inscrit dans une logique de réciprocité et de co-construction, où l’expertise des usagers est perçue comme un levier de transformation et de réinvention des pratiques.

“



Lorsque je suis arrivée à la Fédération, j’ai ressenti une énergie nouvelle. Il y a une vraie volonté de faire bouger les lignes, même en période difficile. En tant qu’usagère et vice-présidente, je trouve cela très porteur d’espoir.

Nathalie Aoustin
Vice-Présidente
Santé mentale France





Les membres du Collectif Santé mentale Grande cause nationale lors du Congrès Réh@b' 2024
© Maxime Gruss – Santé mentale France

AXE 5. PLAIDOYER

En 2024, la fédération a renforcé son plaidoyer en co-animant le **Collectif Santé mentale – Grande cause nationale 2025**, contribuant à confirmer la santé mentale comme Grande cause nationale pour 2025.

Elle a lancé la **production de son Livre Blanc 2025**, proposant 17 mesures concrètes pour améliorer la santé mentale en France, soutenues par une campagne de sensibilisation continue.

Parallèlement, la fédération a mis en œuvre un plan de contacts stratégique auprès des responsables institutionnels, incluant le groupe d'étude Santé mentale à l'Assemblée nationale, les élus locaux et d'autres acteurs publics clés, visant à positionner la santé mentale au cœur des priorités nationales.

Dans ce cadre, la fédération a également contribué à la rédaction de propositions d'évolutions réglementaires et législatives, visant à réformer le système de soins et d'accompagnement pour garantir une prise en charge plus équitable et adaptée. En outre, elle a **lancé une veille 360°**, couvrant non seulement les évolutions législatives et réglementaires, mais aussi les innovations, la recherche et les bonnes pratiques, pour informer ses adhérents et partenaires des dernières avancées du champ de la santé mentale et renforcer leur capacité d'action.

AGENDA MÉDIATIQUE ET DESTIGMATISATION

Animer l'année grande cause nationale 2025 grâce à la mobilisation d'un Collectif d'acteurs de l'ensemble de la société civile

PILOTAGE POLITIQUE ET INSTITUTIONNEL

Obtenir la nomination d'un **délégué interministériel à la Santé mentale**

4 Priorités

RÉFORME SYSTÉMIQUE

Mobiliser les outils législatifs et réglementaires pour **refonder la politique de santé mentale**

DROITS ET CITOYENNETÉ

Garantir les droits et le pouvoir d'agir des personnes concernées et intégrer leur expertise

2 modalités de mise en oeuvre

1. Communication et campagnes

- > Co-animation des travaux du Collectif Santé mentale – Grande cause nationale et poursuite de la campagne d'influence auprès des pouvoirs publics et du grand public
- > Accès renforcé et gratuit aux captations de nos événements
- > Déploiement du média Plein Espoir

2. Influence et relations publiques

- > Poursuite du plan de contacts des responsables institutionnels (groupe d'étude Santé mentale à l'Assemblée nationale, élus locaux, société civile)
- > Rédaction et co-rédaction de propositions d'évolutions réglementaires/législatives



L'association AFTOC aux Ateliers du rétablissement en Santé mentale Ile-de-France 2024
© Maxime Gruss – Santé mentale France

NOS OBJECTIFS

vers un nouveau plan stratégique 2025-2030

Depuis 2019, Santé mentale France poursuit un plan stratégique en 5 axes qui a permis de remobiliser la fédération dans une démarche de projection vers ses partenaires, ses adhérents mais également vers le grand public et les personnes concernées par les troubles psychiques.

Alors que ce premier plan stratégique arrive à son terme, la fédération présentera lors de son Assemblée Générale 2025 son nouveau plan stratégique à cinq ans.

Co-construit avec l'ensemble de ses adhérents, celui-ci doit permettre à Santé mentale France d'accélérer la dynamique actuelle afin de faire de la Santé mentale un enjeu citoyen.

En 5 ans, ce premier plan stratégique a permis de lancer une nouvelle dynamique pour la fédération Santé mentale France.

Grâce notamment à la Constitution d'une équipe de permanent solide et d'un siège national performant, le développement d'une meilleure notoriété et légitimité a pu s'accompagner d'une amélioration de la situation financière.

En 5 ans : c'est

plus de **13 600 personnes** qui ont participé à nos événements.

1226 sessions de formations et sensibilisations réalisées avec **plus de 22 250 personnes formées**.

plus de 677 000 personnes ont été touchées par nos communications.

Grâce à nos partenaires nous avons également obtenu la **reconnaissance de la Santé mentale comme Grande cause Nationale de l'année 2025**, un bon point de départ vers une mobilisation encore plus forte de la fédération.

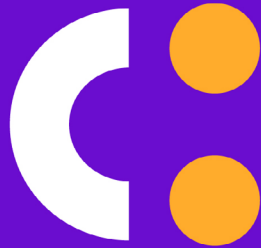
Au travers de ses adhérents, partenaires, aux personnes qui se mobilisent chaque jour au service d'une santé mentale plus juste et d'un rétablissement effectif, la fédération souhaite continuer à progresser vers une société digne pour chacun en 2030.



Les grands rendez-vous en 2025

JANVIER	14	Confirmation par François Bayrou, Premier Ministre, de la santé mentale comme Grande cause Nationale 2025, suite à la mobilisation du Collectif Santé mentale – Grande cause Nationale 2025
FÉVRIER	14	Renforcement du pôle Communication et Développement (création de poste supplémentaire)
MARS	5	Publication du guide des Directives Anticipées Psychiatriques du Collectif DAP
	18	Lancement du cycle 2025 de webinaires de la CoP-SMT
	24	Journée Régionale – Santé mentale France Nouvelle-Aquitaine
AVRIL	17	Publication du Livre blanc de la fédération : “L’urgence d’agir : 17 propositions pour une société résiliente et inclusive”
	2	Journée Régionale – Santé mentale France Bretagne
MAI	29	Validation des intentions créatives et production de la campagne médias du Collectif santé mentale Grande cause nationale (diffusion été 2025)
JUIN	11	Assemblée générale et présentation du nouveau projet stratégique 2025-2030
	12-13	Journées Nationales Santé mentale France – Montpellier
	14-21	Bibliothèques vivantes itinérantes avec le Collectif Santé mentale Grande cause nationale
SEPTEMBRE	15	Séminaire de rentrée du Conseil d’Administration
	20	Lancement du module de sensibilisation “Santé mentale des seniors”
OCTOBRE	8	Lancement du projet stratégique 2025-2030
	10	Semaines d’Information en Santé Mentale (SISM) 2025
NOVEMBRE	4	Ateliers du rétablissement / État Généraux des Personnes Concernées en région Auvergne-Rhône-Alpes 2025
	18	Journée régionale – Coordination Santé mentale France Normandie
	19-21	CAP Santé mentale (avec le Collectif Santé mentale Grande cause nationale)
DÉCEMBRE	10	Journées de l’ACCompagnement au sein du CFP (JACC – Congrès Français de Psychiatrie – 10 au 13 Décembre)
	15	Lancement de la saison 2 du média Plein Espoir





Collectif Santé mentale

GRANDE CAUSE NATIONALE











Connectez-vous au site Internet



collectif-sante-mentale.org

7 MERCI À NOS PARTENAIRES

PARTENAIRES STRATÉGIQUES



PARTENAIRES FINANCIERS



PARTENAIRES OPÉRATIONNELS



**Les personnes concernées, représentées par nos
plus de 250 adhérents**

**Les membres du bureau ainsi que l'ensemble de nos
administrateurs**

Le Bureau

Président : Denis LEGUAY

Vice-Présidentes :

Valérie PAPARELLE, Nathalie AOUSTIN

Secrétaire Général : Jean-François BAUDURET

Secrétaire Générale Adjointe : Valérie PAPARELLE

Trésorière : Agnès DUCRE-SIE

Trésorier Adjoint : Jean-Claude GRECO

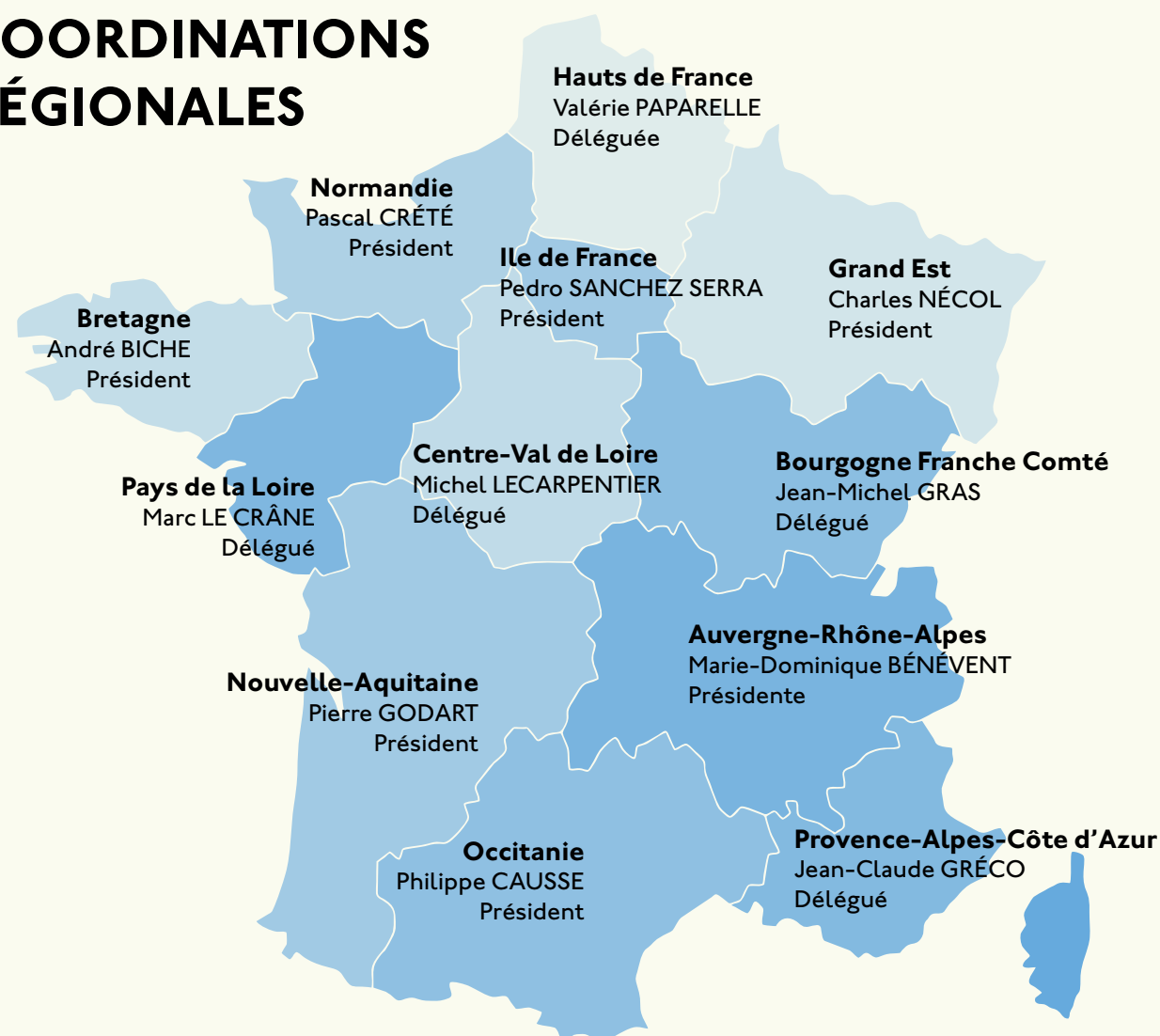
Référente Réh@b' : Elisabeth GIRAUD-BARO

Référent PSSM : André BICHE

Les autres membres du Conseil d'Administration

Nathalie AOUSTIN, Patrick BARBA, Sandrine BROUTIN, Claire CALMEJANE, Frédéric CATHOU, Philippe CAUSSE, Marie DELAROQUE, Dorothée DUTOIR, Hélène ESCARNOT, Claude FINKELSTEIN, Samuel GALTIE, KARINTHI Claire, Pierrick LELOUEFF, Michel LECARPENTIER, Bertrand LIÈVRE, Solange MISTRAL, Maéva MUSSO, Charles NÉCOL, Laurence POTTE BONNEVILLE, Jeanne VILAIN, Frédérique ZIMMER.

12 COORDINATIONS RÉGIONALES



Le conseil scientifique

Président : Jean-Yves BARREYRE

Membres

Isabelle AMADO Jean-François BAUDURET, Jean-Philippe CATONNÉ, Jean-Philippe CAVROY, Josselin CIERCOLES, Jean-Michel de CHAISEMARTIN, Catherine, DOYEN, Bernard DURAND, Elodie GILLIOT, Pierrick LELOUEFF, Denis LEGUAY, Anne LOCHET, Philippe MAUGIRON, Benjamin VILLENEUVE, Mirela VLASIE

L'équipe de permanents

Siège : Gilles BELOTTEAU, Émilie BENDIBA, Jean-Philippe CAVROY, Gisèle CHANE-PANE, Coralie Charrier, Nelly DELINOTTE, Agnès DUCRÉ-SIÉ, Isabelle LAURENT, Aurélien PACCARD

Coordinations régionales : Lydia CHEVALLIER, Francine GRATIOLLET, Fabienne LUCAS, Aurélien MASSELOT, Céline ROUXEL

Le comité éditorial de la revue Pratiques en Santé mentale

• Denis LEGUAY

Directeur de la publication – Président

• Jean-Paul ARVEILLER

Rédacteur en chef

• Jean-Philippe CAVROY

Délégué Général SMF – Observateur

• Aurélien PACCARD

Responsable Communication & Développement
– Liaison éditoriale

• Catherine BOITEUX

• Clément BONNET

• Jennifer BORSELLINO

• Cyrille BOUVET

• Jean-Luc BRIÈRE

• Jean-Philippe CATONNÉ

• Damien CROGUENNEC

• Anne-Céline DARTEVEL

• Nancy DE JESUS

• Bernard DURAND

• Sita GAKOU

• Josiane KEBIO

• Samuel LANNADÈRE

• Nastasia REHAILI

• Philippe TIZON

Le Comité expert pour le projet Plein Espoir



- Clément BAISSAT
- Maéva CATILLON
- Fernanda CONTENTE
- Sophie DE COATPONT
- Julien DUFIEF
- Hassan FOUKAHY
- Sandra GUERIN
- Alexandra KURKDJIAN
- Laurent LACOSTE
- Nicolas MANI
- Caroline ROULLET

Nous remercions tout particulièrement

- Claude GUERRY
- Cyril KEMPF
- Claire LE ROY-HATALA
- Philippa MOTTE
- Bernard PACHOUD
- Chantal PIANI



Rapport d'activité 2024

